

Bréguet

— Qui avez-vous rencontré aussi, de l'autre côté de l'Atlantique ?

— J'y ai rencontré le célèbre Bell qui m'a invité à voir ce qu'ils font, lui, ses ingénieurs et ses ouvriers, dans ses vastes usines de Buffalo.

Les flammes de l'enfer

Bell m'a fait assister, poursuit M. Louis Bréguet, à l'allumage de l'un de ses « Rockets ». La flamme de ces engins téléguidés, dont la composition est tenue rigoureusement secrète, et qui sont mis par une fusée, est d'un jaillissement tout à fait effrayant. Croyez-moi, je me suis cru, un moment, égaré dans les enfers.

— Vous ont-ils parlé de votre « Deux-Ponts » ?

— Oui et cela a été pour me dire, textuellement, ceci qui m'a comblé : « Tout le monde, ici, est d'accord pour reconnaître qu'il est impossible de construire votre avion géant (110 passagers, plus le fret) à un prix de revient moindre que vous ne le faites vous-même ».

M. Louis Bréguet sourit malicieusement :

— Cet éloge du réalisme américain à l'égard d'une industrie française vaut, je crois, infiniment plus qu'une statue !

Il poursuit :

— Je me suis ensuite rendu au Canada, à Montréal. J'y ai visité les usines de « Canadair », où se fabriquent le « Sabre » et le T 33. J'y ai vu un projet de « B 25 » suralimenté en altitude. Et c'est à ce propos que je vous annonce la nouvelle de la construction et de l'apparition relativement prochaine du « Super-Bréguet-Deux-Ponts ».

Tout a été prévu et arrangé là-bas pour cela : le futur « Super-Deux-Ponts » sera muni de « Bristol B-25 » capables de maintenir l'appareil à onze mille mètres. La largeur du fuselage sera augmentée de 3 m. 50, afin de permettre l'installation de 50 lits pour les voyageurs. Le nouvel appareil traversera l'Atlantique à une moyenne de 700 kms à l'heure, et à 10.000 mètres d'altitude courante. Je me propose de parler de tout cela à M. le Président Mendès-France dont l'intelligence est vive, et dont j'espère, par conséquent avec tous les constructeurs de l'aéronautique française, la plus large et la plus patriotique compréhension des besoins urgents de notre aviation.

Les « soucoupes »

ne sont pas

une plaisanterie !

Plongeant alors, dans la brûlante — et l'on serait tenté de dire l'hallucinante — actualité, nous demandons à Louis Bréguet de nous dire ce qu'il pense, ou ce qu'il sait, de ces soucoupes volantes dont le ciel et les... Journaux sont remplis. Le célèbre technicien des choses de l'air nous déclare alors, en pesant tous ses mots :

— Si l'on fait la somme ou, plutôt, la moyenne des milliers de témoignages recueillis jusqu'à ce jour sur les soucoupes volantes, on est bien obligé d'en arriver aux conclusions que voici :

1°) Ces mystérieux engins se comportent comme si le problème de la pesanteur n'existait pas pour eux. Ceux qui les ont construits, et ceux qui les pilotent se moquent littéralement de la pesanteur, et cela expliquerait assez bien pourquoi les « soucoupes » ne s'écrasent jamais sur la Terre.

2°) Les engins en question se comportent également en ignorant absolument les lois de la résistance de l'air qui sont à la base de toute notre technique aéronautique. Ils sont construits de la manière la moins aérodynamique qui soit au monde et, pourtant, on les voit évoluer à des vitesses vertigineuses, à angle droit ou à la verticale.

3°) Dans de telles conditions la question de savoir si les fameuses « soucoupes » ou les fameuses « cigares » sont construits sur la Terre doit être résolue par la négative. Tout se passe comme si les engins en question utilisaient des sources d'énergie inconnues aux Terriens.

4°) Si les divers « objets » errants dans le ciel ne sont pas construits sur la Terre et ne se meuvent pas selon les lois de la science humaine, s'ils obéissent, par conséquent, aux lois d'une science inconnue de nous, on est bien obligé, par déduction logique, de faire le grand saut de l'hypothèse. Ces appareils, s'ils existent vraiment et si l'on peut confirmer le centième seulement des témoignages recueillis à leur sujet, ne peuvent venir que d'un autre monde !

Louis Bréguet médite un long instant, pesant et repesant encore tout ce qu'il vient de dire. Et il lance, pour terminer, la main largement étalée sur les épures de son « Super-Deux-Ponts » :

— Si vous êtes venu, comme je le crois, pour recueillir mon avis sincère alors je me dois de vous dire qu'il ne peut plus être question de traiter de simple plaisanterie l'affaire des soucoupes volantes.

Claude-Henry LECONTE,
Lauréat 1954 du Prix
« Bravo la France ».